

comprendre véritablement la situation, il est de notre devoir, à Ottawa, de dire que le gouvernement fédéral n'est pas l'ennemi de la province de Québec, comme nous nous le sommes fait dire depuis 25 ou 30 ans.

J'appelle l'attention de l'honorable député d'York-Sud—et je sais que l'honorable député de Charlevoix (M. Asselin) a apporté une correction à ce sujet—sur le titre d'un article du journal *Le Devoir*. L'honorable député de Charlevoix recommence encore à soulever un problème dont la population est extrêmement fatiguée d'entendre parler. Le titre de l'article se lit ainsi:

Martial Asselin—Sans un statut particulier pour le Québec, c'en est fait du Canada.

Depuis dix ans, nous lisons de tels titres dans les journaux. Depuis dix ans, nous répétons que la population québécoise ne désire pas la reprise de débats constitutionnels stériles, mais plutôt l'action économique.

A ce sujet le gouvernement fédéral fait son devoir à l'heure actuelle. Il l'a fait en adoptant une loi sur l'expansion économique. Elle n'est pas parfaite, mais depuis le 1^{er} janvier 1969, le gouvernement fédéral a contribué à l'expansion ou à l'implantation de 267 nouvelles industries dans la province de Québec. Environ 39 millions de dollars ont été versés au Québec en subventions à l'aide à l'expansion économique et industrielle. Dans l'Ontario, 45,000 nouveaux emplois étaient créés,—comparativement à 3,000 dans le Québec—with seulement 10 millions au chapitre de l'expansion économique.

Si quelque chose ne va pas au Québec, c'est attribuable, à mon sens, à l'absence d'investisseurs. Au fait, ils fuient les complications politiques que certains politiciens provinciaux ont entretenues en poursuivant certaines fins. Parmi les mesures efficaces que le gouvernement a appliquées; on a eu le système de la péréquation, de même que l'aide à l'expansion économique qui, au dire de certaines autres provinces, constitue un traitement de faveur à la province de Québec.

Récemment encore, on a adopté des mesures visant à solutionner le problème de l'industrie textile qui crée de nombreux emplois au Québec, particulièrement dans la région de Montréal et dans une partie de ma circonscription.

Or, les mesures que l'honorable ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin) a fait ou fera adopter contrôleront davantage les importations et assureront une augmentation rationnelle de l'emploi dans cette industrie.

Voilà des mesures concrètes et susceptibles d'assurer un avenir plus encourageant pour les travailleurs du Québec.

Je n'ai pas à reprocher à l'honorable député d'York-Sud de vouloir relier en quelque sorte les actions du FLQ au chômage qui sévit actuellement. En effet, les membres du FLQ sont tous, pour la plupart, reliés au Parti québécois. Ils prônent précisément la destruction du pays. Je ne sache pas que ces mêmes gens puissent s'attaquer au gouvernement fédéral.

Tout en étant d'accord avec l'honorable député d'York-Sud sur les conséquences malheureuses du chômage, j'estime qu'il devrait aider l'ensemble de ses collègues et les députés du Québec à bien faire comprendre à la population que le gouvernement fédéral a fait plus que son possible.

[M. Laflamme.]

On a dit que, selon les lois fédérales, on favorisait tantôt le Québec et tantôt le reste du Canada. Quinze fois plus d'emplois ont été créés dans une province que dans une autre. Cela dépend de l'absence de capital et de l'inaction gouvernementale à l'échelon provincial.

Il est essentiel, au cours des prochains mois, de faire quelque chose pour diminuer le chômage dans notre province aussi bien que dans les autres provinces où le taux est à un niveau absolument inacceptable. Il faut recevoir l'appui de toute la population canadienne et faire front commun pour conserver l'unité du pays, en appuyant les mesures que le gouvernement jugera essentielles pour assurer la sécurité d'emploi.

● (4.50 p.m.)

[Traduction]

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Monsieur l'Orateur, je suis évidemment d'accord avec mon chef quand il déclare que le chômage n'est pas simplement un problème régional. Bien sûr que non. Pendant mon bref discours de 15 minutes, je vais tenter de faire à nouveau ressortir les difficultés économiques de la région atlantique. Tenter en 15 minutes de discuter de négligences vieilles d'un siècle est une gageure. J'aimerais qu'il ne nous soit pas nécessaire d'attirer constamment l'attention du Parlement sur les problèmes de notre région. J'aime-rais bien davantage pouvoir citer des statistiques et témoigner de ma satisfaction à l'égard de la vie économique de la région atlantique, si celle-ci rivalisait avec nombre d'autres aspects tant appréciés dans ma région. Et pourtant je mets un point d'honneur à déclarer et à réitérer les besoins et les injustices qui sévissent dans ces provinces. La Confédération est constituée de la fusion et du partage de bien des choses. C'est sûrement le partage d'inconvénients, surtout de ceux que la Confédération elle-même a imposés ou rendus plus pénibles.

Notre pays ne sera pas vraiment prospère tant que l'une quelconque de ses régions, de ses gouvernements ou de ses habitants seront gravement désavantagés par les actes ou les omissions du gouvernement fédéral. La résolution porte sur les graves problèmes québécois qui nous préoccupent tous. Il n'est pas douteux qu'à l'heure actuelle tous les honnêtes gens désirent aider cette province. Sous bien des aspects, le Québec et le Canada de l'Atlantique présentent des faiblesses, des problèmes et des désavantages similaires. Bien qu'il se soit produit au Québec des réactions dramatiques et parfois dangereuses qui n'ont pas eu lieu dans les provinces Maritimes, n'allons pas croire que les problèmes économiques qui nous assaillent et les difficultés que nous rencontrons soient moins critiques, moins graves ou moins funestes que ceux qui existent depuis trop longtemps au Québec. En fait, la différence est qu'en règle générale, nos difficultés durent depuis bien plus longtemps. Mais le fait que nous nous soyons habitués au rôle de Cendrillon de la Confédération ne veut pas dire qu'il nous plaise. En réalité, il y a longtemps que nous sommes fatigués de nous trouver au bas de l'échelle pour les statistiques économiques favorables et au haut pour les statistiques défavorables. Le quatrième rapport du Conseil économique du Canada fait ressortir indiscutablement cette situation permanente et déplorable.